

Avis de constitution

SOCIETE « MASTER FLAMME »

Siège ABIDJAN / MARCORY-SICOGI, LE BLOC ENTRE
LA BOULANGERIE LA BAGUETTE ET LA SOCIETE GENERALE
META, LOT 1133, ILOT 81, Lot 1133, Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER FLAMME »

Objet :

- PREVENTION-EQUIPEMENT-FORMATION-MAITRISE DE L'INCENDIE
- VENTE ET EQUIPEMENT DE SECURITE INCENDIE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / MARCORY-SICOGI, LE BLOC ENTRE
LA BOULANGERIE LA BAGUETTE ET LA SOCIETE GENERALE
META, LOT 1133, ILOT 81, Lot 1133, Ilot 81

Dirigeant(s) M SECK DOUDOU ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03091 du 19/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17761/GTCA/RC/2025 du 19/03/2025

